



RÈGLEMENTS

Concours Nouvelles Initiatives – Volet

« Collaboration Collège-Université »

La date limite pour la soumission des formulaires est le **20 mai 2025 à 23h59**.

(English below)

Objectifs :

La subvention Nouvelles Initiatives « Collaboration Collège-Université » offerte par le Centre SÈVE a pour objectif de soutenir ses membres des Cégep et les collaborations collège-université entrant dans les objectifs de recherche du Centre SÈVE.

Le Centre SÈVE alloue au programme Nouvelles Initiatives « Collaboration Collège-Université » un budget de 12 000 \$ par année financière (1^{er} avril au 31 mars).

Les récipiendaires des subventions devront être en mesure d'apparier la subvention du Centre SÈVE avec un montant équivalent en accord avec les règles du FRQNT.

Une même personne chercheuse ne pourra se voir accorder plus de deux subventions à titre de personne demanderesse principale sur une période de 6 ans et plus d'une subvention à titre de personne demanderesse principale pour un même concours.

L'ouverture du concours est annoncée par courriel et dans notre site web.

Spécificités du concours Nouvelles Initiatives « Collaboration Collège-Université »

- La demande est réservée à une personne chercheuse membre régulier du Centre SÈVE ayant un poste régulier (universitaire ou collégial). Les propositions de projet doivent impérativement impliquer la collaboration entre un chercheur ou une chercheuse universitaire et un chercheur ou une chercheuse du collégial avec une possibilité de collaboration durable.



Centre SÈVE

RECHERCHE EN SCIENCES DU VÉGÉTAL

Le chercheur ou la chercheuse collégial n'est pas nécessairement un membre actif du Centre SÈVE si la demande provient d'un chercheur ou d'une chercheuse universitaire, mais peut être invité-e à le devenir.

- Le budget du concours est transféré uniquement à la personne chercheuse principale qui doit être membre régulier du Centre SÈVE.

Dépenses admissibles :

Les fonds octroyés peuvent servir à défrayer :

- Les salaires de personnes étudiantes (collégiaux, 1^{er} cycle, 2^e cycle et 3^e cycle).
- Les coûts d'achat de fournitures, coûts d'entretien et d'opération d'équipements de recherche jusqu'à un maximum de 6 000\$.
- L'achat d'équipement pour un montant maximal de 1 000\$.

Modalités pour soumettre les demandes :

Les personnes intéressées à participer au concours sont invitées à contacter l'adjointe administrative du Centre SÈVE (centreseve.sciences@usherbrooke.ca) afin de recevoir le formulaire de demande.

Évaluation des demandes :

L'évaluation des demandes est effectuée par le Comité Aviseur Local du Centre SÈVE, composé de personnes ayant des expertises variées et œuvrant dans les milieux universitaires, gouvernemental ou industriel. Il est donc très important et à votre avantage que la demande soit rédigée de manière à être compréhensible à l'ensemble des membres du Comité Aviseur.



L'évaluation de la proposition reposera sur les critères suivants :

- Description du projet (20 % de la pondération)
- Implication des collaborateurs et collaboratrices collégial et universitaire dans le projet (35 % de la pondération)
- Impact du projet pour le Centre SÈVE et le Collège avec une possibilité de collaboration durable (35 % de la pondération)
- Cadre budgétaire approprié (10 % de la pondération)

Le Comité Aviseur s'accorde le droit de ne pas octroyer de subvention faute de projet méritant.

Date de tombée et annonce des décisions :

La demande doit être envoyée au Centre SÈVE au plus tard le 20 mai 2025 à 23h59. Le Centre SÈVE avisera la personne chercheuse principale des résultats du concours vers la mi-été.

Responsabilité et engagement de la personne demanderesse principale :

Un rapport scientifique sur les résultats du projet et un état financier des dépenses doivent être fournis à la fin de l'année subventionnée. Un séminaire présentant les résultats du projet aux membres du Centre SÈVE pourra être exigé. Si des publications résultent des travaux subventionnés par le Centre SÈVE, les auteurs et autrices devront mentionner leur affiliation au Centre et remercier le FRQNT pour sa contribution financière.



Centre SÈVE

RECHERCHE EN SCIENCES DU VÉGÉTAL
RULES

New Initiatives Competition – "College-University Collaboration"

The deadline for submitting forms is **May 20, 2025, at 11:59 PM.**

Objectives:

The New Initiatives "College-University Collaboration" grant offered by Centre SÈVE aims to support its members from Cegep and College-University collaborations that align with the research objectives of the Centre SÈVE.

The Centre SÈVE allocates a budget of \$12,000 per financial year (from April 1st to March 31st) to the "College-University Collaboration" New Initiatives program.

Grant recipients must be able to match the Centre SÈVE funding with an equal amount in accordance with the FRQNT rules.

The same researcher may not receive more than two grants as the principal applicant over a 6-year period, nor more than one grant as the principal applicant for the same competition.

The competition opening is announced via email and on our website.

Specificities of the Program:

- The application is reserved for a regular member researcher of the Centre SÈVE who holds a permanent position (either university or college). Project proposals must necessarily involve collaboration between a university researcher and a college researcher with the possibility of establishing a sustainable collaboration.
- The college researcher does not necessarily need to be an active member of the Centre SÈVE if the application is coming from a university researcher, but may be invited to become a member.



Centre SÈVE

RECHERCHE EN SCIENCES DU VÉGÉTAL

- The competition budget is transferred only to the principal investigator, who must be a regular member of the Centre SÈVE.

Eligible Expenses:

The funds granted can be used to cover:

- Student salaries (college, undergraduate, master's, and PhD).
- Costs for purchasing supplies, maintenance, and operation of research equipment, up to a maximum of \$6,000.
- Equipment purchases, up to a maximum of \$1,000.

Submission

Interested individuals are invited to contact the administrative assistant (centreseve.sciences@usherbrooke.ca) of the Centre SÈVE to receive the application form.

Evaluation of Applications:

Applications will be evaluated by the Centre SÈVE Local Advisory Committee, consisting of individuals with diverse expertise and working in the academic, governmental, or industrial sectors. It is therefore important and to your advantage that the application be written in a way that is understandable to all members of the Advisory Committee.

The evaluation of the proposal will be based on the following criteria:

- Project description (20 %)
- Involvement of both the college and university collaborators in the project (35 %)
- Impact of the project for the Centre SÈVE and the college, with the possibility of a sustainable collaboration (35 %)



- Budgeting framework (10 %)

The Advisory Committee reserves the right not to award funding for lack of a deserving project.

Deadline and Announcement of Decisions:

The application must be sent to the Centre SÈVE no later than May 20, 2025, at 11:59 PM. Centre SÈVE will notify the principal investigator of the results by the middle of summer.

Responsibility and Commitment of the Principal Applicant:

A scientific report on the results of the project and a financial statement of expenditures must be provided at the end of the funded year. A seminar presenting the project results to the members of the Centre SÈVE may be required. If publications result from the work funded by the Centre SÈVE, the authors must mention their affiliation to the Centre SÈVE and thank the FRQNT for its financial contribution.